

AVIS À LA POPULATION

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie tiendront la séance extraordinaire à huis clos.

Les membres du conseil prendront part, délibéreront et voteront à la séance par visioconférence.

Si vous désirez vous adresser au conseil, veuillez le faire par courriel maryse.cld@globetrotter.net



Séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts
Le mardi 1^{er} septembre 2020, à 16 h 30

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (MRC)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum - ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	---					
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
4.1	---					
5	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
5.1	---					
6	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET SOCIAL					
6.1	---					
7	SÉCURITÉ					
7.1	---					
8	TRANSPORT					

N°	Sujet (MRC)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
8.1	---					
9	GESTION DES TERRES PUBLIQUES					
9.1	Octroi d'un contrat d'exécution de travaux sylvicoles, plan de protection du caribou			x		
10	LOGEMENT SOCIAL					
10.1	---					
11	INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS SCOLAIRES					
11.1	---					
12	CULTURE ET PATRIMOINE					
12.1	---					
13	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT					
13.1	---					
14	AFFAIRES NOUVELLES (art. 153 du CMQ, si tous présents et consentement unanime)					
14.1						
14.2						
15	Période de questions	x			Heure (début) : (fin) :	
16	Levée de la séance			x	Heure (fin):	